

# ANNIVERSAIRE MULTISPORTS 2020

Fêter son anniversaire au Parc Alsace Aventure, c'est la garantie de vivre un moment inoubliable !

**Durée** : 1/2 journée    **Âge** : à partir de 7 ans

**Contenu** : Joutes + Sumo + Tir à l'arc + Vallée des tyroliennes + Toboggan + Rallye photo + Goûter

**Tarif** : 7-11 ans : 20€/p    ♦    12 ans et + : 31€/p

Formule offerte à l'heureux fêtard pour un minimum de 5 personnes payantes.

**Accès par tranches d'âge** : 7-11 ans : Joutes – Tir à l'arc – Rallye photo – Toboggan.

♦ 12 ans et + : Joutes – Sumo – Tir à l'arc – Vallée des Tyroliennes – Toboggan.

**Encadrement demandé** : 1 adulte pour 8 jeunes (1 offert pour 8 ♦ 31€ par adulte supplémentaire.)



## PROGRAMME:

- Accueil au Parc Alsace Aventure
- Équipement et initiation par nos moniteurs avant les activités.
- Accès aux différentes activités en fonction de l'âge.
- Pause goûter autours d'une crêpe et d'une boisson.

### Pour effectuer votre réservation :

- 1) Nous contacter par mail ou par téléphone pour programmer votre sortie.
- 2) Pour valider et bloquer définitivement votre réservation, merci de compléter et signer le bon de commande accompagnée d'un acompte de 50 € (chèque ou virement) et de nous le renvoyer par voie postale ou mail.

**Adresse** : Parc Alsace Aventure, Col du Kreuzweg, 67220 BREITENBACH

**RIB** : Caisse d'épargne Alsace - Code Banque 15135 - Code Guichet 09017 - Nr Compte 08002175654 - Clé 18

**IBAN** : FR76 1513 5090 1708 0021 7565 418

**BIC** : CEPAPFRPP513

## BON DE COMMANDE – Anniversaire Multisports

Nom de la réservation : .....

Date de votre sortie : ..... Heure souhaitée : .....

Nombre de participants : 7-11 ans : ..... 12 ans et + : .....

**Vos coordonnées :**

Adresse : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de vente présentes sur le site internet.

Date et signature : .....



Afin de garantir une sécurité optimale de l'activité « accro-branches », le Parc Alsace Aventure répond à toutes les exigences de la réglementation en vigueur : Norme AFNOR NF EN 15567-1 / Norme AFNOR NF EN 15567-2. Des moniteurs sont présents pour vous accueillir, vous expliquer les manipulations et restent à proximité au sol tout le long de votre évolution. Le groupe d'enfants évoluera alors sous la surveillance et la responsabilité des adultes accompagnateurs. Dans tous les cas, afin de garantir une organisation optimale, nous préconisons, à votre niveau, un adulte grimpeur pour 8 enfants/jeunes maximum.